

**Archidiocèse d'Owando (Rép. du Congo)**  
**Paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo**  
**24ème Dimanche du temps ordinaire, Année-A (13-09-2020)**  
**1ère Lect : Si 27, 30-28, 7; 2ème Lect : Rm 14, 7-9; Ev: Mt 18, 21-35**

**Méditation : «Pardonne soixante-dix sept fois sept fois ?»**

Chers frères et sœurs ! Comme un bon disciple, Pierre pose une question d'éclaircissement, après une leçon reçue du Maître. Cette question révèle la confusion par rapport à la loi du Talion qui justifie la vengeance en ces termes : « œil pour œil, dent pour dent » (Ex 21, 23-25). Elle ne laisse pas une possibilité de pardon envers toute personne reconnue coupable d'un fait. Pierre n'arrivait pas à concilier l'enseignement de Jésus avec cette loi ancienne. La réponse de Jésus est une révolution basée sur la loi de l'amour. Il ne donne pas une leçon sur les mathématiques, mais sur la grâce. Car il n'est pas indifférent envers toute personne victime d'une quelconque injustice sociale. Il est vrai que nous vivons des situations insupportables qui justifient la rancune et la haine, voire même la vengeance. Celui qui n'agit pas de la sorte est qualifié de lâche ou naïf. Mais Jésus invite ses disciples à être des sacrements de la miséricorde de Dieu. Car Dieu est Amour, Dieu est miséricordieux. Cela n'est pas une simple leçon de morale, mais une prophétie sur la croix, où Lui-même, victime de l'injustice des hommes, les pardonne en premier. Aussi, l'enseignement de Jésus dans ce chapitre de saint Matthieu vise l'harmonie entre les membres de l'Eglise. Ici, il invite à aller au-delà de la correction fraternelle de l'Evangile du dimanche passé. Le roi dont il parle dans l'Evangile de ce dimanche, c'est Dieu, qui, dans son amour, donne toujours une deuxième chance à tous ceux qui se convertissent de leurs péchés. Il veut que nous soyons parfaits comme notre Père céleste (Mt 5, 48). Le mauvais serviteur, par contre, n'a pas pu imiter l'exemple du roi. Il a lui-même payé le prix de sa vengeance en prison. Saint Paul rappelle aux chrétiens qu'ils ont la dette de l'amour les uns envers les autres (Rm 13, 8). Et Jésus nous rappelle, ici, la dette du pardon les uns envers les autres. D'une manière ou d'une autre, nous sommes en situation de dette. La dette du pardon n'est rien d'autre que la deuxième expression de la dette de l'amour. Il invite ses disciples à pardonner soixante-dix sept fois sept fois, parce que l'amour de Dieu pour chacun de nous est sans limite. Non seulement que Dieu nous aime, mais il a imprimé ce don dans nos cœurs. Autrement dit, l'amour ne se produit pas et ne s'achète pas non plus. C'est un don que nous recevons. Il fait de nous des instruments de la grâce pour les autres. En effet, celui qui aime son prochain, ne perd rien. Celui qui ne l'aime pas perd une occasion de bénédiction. Il en est de même pour le pardon. Nous ne le produisons pas dans nos cœurs. C'est un don que Dieu fait à ses enfants en Jésus Christ. L'amour s'affermi en se donnant et pardonnant, sans quoi il meurt. Nous sommes, nous aussi, invités à devenir des instruments du pardon de Dieu. Ainsi, un cœur qui pardonne est libre, contrairement à un cœur qui hait. Il est en paix, contrairement à un cœur rancunier. Et le pardon est un investissement pour la paix intérieure, pour la santé morale et physique. La haine, par contre, détruit le cœur qui la loge. En croyant réparer le tort qu'il a subi, celui qui hait se détruit ; il se fait du mal à lui-même. Fils d'un même Père, appelés à réciter le Notre-Père, méditons ces paroles : « pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ». Heureux ceux qui pardonnent soixante-dix sept fois sept fois ! Amen. Bon dimanche à tous !

**Abbé Gervais Protais YOMBO (protais50@hotmail.com)**